



## « INSTITUT FRANÇAIS DE ZOOTHÉRAPIE »

Centre de Formation et de Recherche sur les pratiques de la Zoothérapie  
SARL unipersonnelle - SIREN 490 736 949 - SIRET 490 736 949 000 10

APE/804C

Enregistré sous le numéro : **82 38 04073 38** auprès du Préfet de la région  
Rhône-Alpes.

Siège social : « **Le Mas du Crêt** » 191, chemin du Crêt - 38690 - Colombe -  
Téléphone : 06 12 47 74 11

Courriel : [info@institutfrancaisdezootherapie.com](mailto:info@institutfrancaisdezootherapie.com) Sites Internet :  
[www.institutfrancaisdezootherapie.com](http://www.institutfrancaisdezootherapie.com)

## L'Institut Français de Zoothérapie c'est :

\* Développer des formations professionnelles et Universitaires aux pratiques de la zoothérapie.

\* Développer des programmes et méthodes spécifiques en zoothérapie pour venir en aide aux personnes handicapées mentales, aux malades mentaux, aux jeunes défavorisés, aux jeunes en délinquance juvénile, aux personnes en instituts pénitenciers, aux enfants malades dans les hôpitaux, aux jeunes en échec scolaire, aux personnes en réinsertion sociale, aux personnes âgées, etc.

\* Mise en place d'une Charte et d'un agrément que l'Institut Français de Zoothérapie délivrera aux associations, aux établissements ou aux personnes qui auront suivi avec succès la formation de l'Institut et qui développeront des projets sérieux de zoothérapie. Mise en place de grilles d'évaluations, de grilles de sondage et de travail pour les zoothérapeutes.

\* Développer un Centre de recherche, d'études et d'évaluation sur la zoothérapie : **L'OSIDRZ « Organisation Scientifique Internationale sur les Développements et les Recherches en Zoothérapie »** pour les différentes populations en besoin. Ces recherches seront menées en collaboration avec des professionnels de la santé, du social, de la justice et du monde animal ainsi qu'avec des étudiants en psychologie, en psychiatrie, en éthologie, en biologie, en santé, en social, en comportement animal.

\* Développer un Centre d'éducation de chiens médiateurs. Sélection de chiens médiateurs et mise en place d'une grille d'évaluation. Mise en place d'un examen pour le chien avec certification. Suivi de ces chiens.

\* Sensibiliser les pouvoirs publics et privés sur les bienfaits de la zoothérapie et monter des projets pilotes en collaboration avec les services de santé, hôpitaux, établissements psychiatriques, foyers de vie, maisons de retraites, associations, psychologues, département de justice ...

François Beiger

Analyste en relations thérapeutiques <animal/humain>

Zoothérapeute - Conférencier - Auteur

Fondateur et Président de l'Institut Français de Zoothérapie